Accusé de réception en préfecture
087-278708516-20261020-20261020_CA20-DE
Date de télétransmission : 27/10/2026
Date de réception préfecture : 27/10/2026

LIMOGES HABITAT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 20 OCTOBRE 2026

20261020_CA20 - BEAUBREUIL - OP 462 – Réhabilitation de 143 logements – 51,55,57,59, 61 et 65 avenue de Beaubreuil à Limoges – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 1 220 000,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au taux du Livret A + 0,60 %

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 20 octobre 2026 à 16 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Ont participé :

Monsieur Henry BRUNEAU, Président

Mesdames Delphine BOULESTEIX, Danielle DUVALET, Marie HERNANDEZ, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND, Annie SCHWAEDERLE et Laurence VIONNET, Administratrices

Messieurs Raphaël ALARCON, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Marie JAVELON, Jean-François LANDRON, Frédéric LIZOT, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Cédric JOSEPH, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Véronique BOUTIN, Vice-Présidente, ayant donné pouvoir à Monsieur BRUNEAU

Monsieur David CHANTEREAU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BRUNEAU

Madane Nadine BURGAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOULESTEIX

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jean-Yves ESTOUP et Marcel GAUBERT, Administrateurs

Madame Julia SEBBAH, représentant Alliance Offices Habitat

Absente :

Madame Christiane CHEYPE, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Monsieur Henry BRUNEAU, Président.

Accusé de réception en préfecture
087-278708516-20261020-20261020_CA20-DE
Date de télétransmission : 27/10/2026
Date de réception préfecture : 27/10/2026

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération de réhabilitation de 143 logements, 51,55,57,59,61 et 65 avenue de Beaubreuil à Limoges,

Vu l'offre de prêt formulée par la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) pour un montant total de 1 220 000,00 €,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Article 1 : 1 ligne de prêt pour un montant de 1 220 000,00 €, destiné à financer la réhabilitation de 143 logements, 51,55,57,59, 61 et 65 avenue de Beaubreuil à Limoges, dont les caractéristiques sont les suivantes :

 - **Ligne du Prêt 1**

Ligne du Prêt : **Montant :**	PAM 1 220 000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	20 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **+0.60 %** *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés) :** Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	« Double révisabilité Limitée» (DL)
Taux plancher de progressivité des échéances :	0 %

- Article 2 : Autorise la Directrice Générale de LIMOGES HABITAT à signer le contrat devant régler les conditions de ce prêt, la ou les demandes de versements de fonds, les conventions de garantie de remboursement à intervenir entre Limoges Métropole, la Commune de Limoges et LIMOGES HABITAT, et à réaliser tous les actes de gestion utiles afférents à ce prêt.

Formalités de publicité effectuées
le 27 OCT. 2026

Pour extrait conforme,
Limoges, le 27 OCT. 2026
LE PRESIDENT
Henry BRUNEAU

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LIMOGES METROPOLE
LIMOGES HABITAT